

ÉCOLE DE SOUTH KENSINGTON – CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Mardi 5 novembre 2019 de 16h à 18h

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil d'école

Présents :

M. Philippe Corbet, directeur – M. Didier Devillard, proviseur – M. Sébastien Rest, directeur administratif et financier – Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire
Enseignants : Mme Sally Wong, enseignante d'anglais – Mme Mary Waters, enseignante d'anglais – Mme Karen Gambino, enseignante d'anglais – Mme Sylvie Rescourio, PS – Mme Céline Robles Roji, MS – M. François Gaillard, CP et CM2 – Mme Sabine Golledge, CE1 – Mme Sabrina Gros-Gaudenier, CE1 – Mme Géraldine Maton, CE1 – Mme Maryline Bonnefoy, CE2 – Mme Christine Joubert, CE2 – M. Damien Roch, CM1 – Mme Virginie Houpert, CM1 – Mme Thida Tep, CM2 – Mme Lucie Moss, CM2.

Représentants APL des parents d'élèves : Mme Nahema Puget – Mme Alexandra Vaz-Pinto – Mme Lamia Monceau – Mme Khadija Elomri – Mme Sabrina Monteiro – M. Stéphane Marquézy – Mme Ariane Vayid d'Incau – M. Hadrien Salin – Mme Caroline Bouillat Moulle – Mme Hélène Bouyer – M. Jean-François Morin – Mme Joséphine de Monès – Mme Maïa Morgensztern – Mme Sophie Barrier – Mme Alexia Commaret

Excusés : Mme Fournier Dulac, IEN

1. Questions d'ordre statutaire

1.1 Présentation du Conseil d'école

M. Corbet présente la composition et les règles de fonctionnement du Conseil d'école, régies par la Circulaire AEF N°1548 du 20 juillet 2017 : le Conseil d'école se réunit trois fois par an. Il adopte le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur les questions relatives au fonctionnement de l'école (calendrier scolaire, scolarisation des élèves à besoins particuliers, santé et sécurité des élèves, etc...). Le Conseil d'école est composé du Directeur d'école, du Proviseur et du Directeur administratif et financier de l'établissement, de 15 enseignants et de 15 représentants élus des parents d'élèves.

Les élections au Conseil d'école ont eu lieu les 15-16-17 octobre 2019 : l'association APL a présenté l'unique liste de candidature, et a remporté les 15 sièges au Conseil d'école. Sur 722 inscrits, 175 parents ont voté, soit un taux de participation de 24,23%, en baisse par rapport aux années précédentes.

1.2 Désignation des secrétaires de séance

M. Marquézy, parent d'élève, et M. Roch, enseignant, sont secrétaires de séance.

1.3 Lecture des questions diverses (Annexe 1)

Les questions transmises par les représentants de parents élus au Conseil d'école sont lues et ajoutées à l'ordre du jour selon le domaine auquel elles se rattachent. Elles sont traitées en cours ou en fin de réunion.

1.4 Modification et adoption du règlement intérieur 2019-2020

Le nouveau règlement 2019-2020 est adopté à l'unanimité, suite aux modifications apportées :

- Horaires : modification des horaires de PS (8h55 – 15h25), de GS (8h55 – 15h25) et de CP (8h55 – 15h35). M. Corbet confirme que les parents peuvent déposer les enfants à partir de 8h00 au portail dans le cadre de la garderie payante, et à partir de 8h25 sans frais.

- Entrée des PS : « Les élèves de PS sont accompagnés, entre 8h40 et 8h50, jusqu’au seuil de la classe par un adulte, parent ou personne autorisée par les parents, possédant le badge du Lycée les y autorisant. »
- Interdiction des appareils connectés : « Le fait de doter un élève d’un téléphone portable ou de tout autre appareil connecté n’est pas recommandé. Leur utilisation est totalement interdite au sein de l’établissement. »
- Assurance : « L’assurance en responsabilité civile n’est pas obligatoire car les enfants sont couverts par l’assurance du Lycée (par contre les parents ne le sont pas). En matière d’assurance personnelle accident, les enfants sont couverts sur le lieu de l’école, pendant les sorties et les voyages scolaires, mais pour les cas très graves seulement (mort, perte de membres, paralysie). Nous vous recommandons celle, complémentaire, proposée par l’association de parents du lycée qui est adaptée aux besoins scolaires (dents cassées, bris de lunettes etc.). »

2. Questions d’ordre matériel et financier

2.1 Travaux

Travaux pour la maternelle : Deux nouvelles classes de maternelle ont ouvert à la rentrée. Pour la classe de PS, l’ancienne salle de motricité a été partagée en deux, afin de créer au 1^{er} étage de l’école une salle de classe et une salle de sieste concomitante. Parallèlement, une nouvelle salle de motricité a été aménagée au 3^{ème} étage en abattant une cloison entre deux salles de classe. M. Corbet remercie les services techniques pour la qualité des travaux réalisés, qui garantissent de bonnes conditions d’accueil.

Ameublement des deux nouvelles classes de Maternelle : M. Corbet remercie l’APL qui a financé l’ameublement des deux nouvelles classes de PS et MS.

2.2 Exercice d’évacuation

Le 1^{er} exercice d’évacuation du bâtiment Victor Hugo a eu lieu le jeudi 10 octobre dernier et s’est très bien déroulé, avec un temps d’évacuation identique à l’an passé. Cela s’est bien passé également pour les maternelles, mais une responsabilisation des élèves du secondaire, qui évacuent également le bâtiment Victor Hugo, faciliterait leur évacuation (laisser passer les plus jeunes, prendre la main des maternelles pour faciliter la descente des escaliers). M. Corbet abordera cette question avec les CPE.

Les parents demandent s’il est possible d’organiser les exercices un autre jour que celui de la vente de pains au chocolat, mais M. Corbet et M. Devillard indiquent que les exercices sont des moments d’entraînement des élèves – et des adultes – aux bonnes procédures, et doivent avoir lieu dans n’importe quelle condition.

2.2 Vaccination contre la grippe

La vaccination des élèves de l’école contre la grippe existe pour la 3^e année dans l’école. Ce dispositif est proposé et conduit par le NHS. Les infirmières NHS, administrent la vaccination sous forme de spray nasal, aux élèves scolarisables en “*Reception*” jusqu’à “*Year 6*” dans le système scolaire britannique. La presque totalité des élèves de l’école est donc concernée, à l’exception des PS et des plus jeunes des MS (ceux nés après le 31 août 2016). Les familles ont été informées par mail. La vaccination aura lieu le 29 novembre pour les enfants dont les parents ont rempli le coupon d’acceptation.

2.3 Nursery Grant

Le *Nursery Grant* est une aide aux familles pour les frais de scolarité d’enfants âgés de 3 et 4 ans, aide versée par le *Royal Borough of Kensington & Chelsea*. Il s’agit d’une subvention trimestrielle, versée au Lycée, qui est ensuite déduite des frais d’écologie du trimestre suivant. Cette subvention est versée à partir de l’anniversaire des 3 ans, jusqu’à l’anniversaire des 5 ans de l’enfant. Il existe 2 types de bourses : une bourse de 15 h (≈ £1.300 / trimestre) versée sans condition et une bourse de 30 h versée sous conditions. Pour la campagne 2019-2020 à l’école, 9 PS, 20 MS et 6 GS ont fait la demande, tous sont éligibles et bénéficieront de la bourse de 15h. Lors de

l'information aux familles pour leur demande de *Nursery Grant* au 2^e trimestre, il sera bien rappelé que la bourse de 15 h est versée sans condition de ressources.

3. Questions d'ordre pédagogique

3.1 Bilan de la rentrée

M. Corbet informe que la rentrée 2019 s'est bien passée. Il remercie l'équipe enseignante pour son investissement et sa capacité d'adaptation (de nombreux déménagements de classe ont eu lieu durant l'été), et remercie particulièrement l'équipe de maternelle, qui a beaucoup contribué à la réussite du doublement des classes de maternelles, de 2 à 4 classes.

L'équipe est stable : M. Corbet salue l'arrivée de 3 nouvelles enseignantes (Mme Robles Roji en MS, Mmes Wong et Ghobadi en anglais), l'arrivée de 2 nouvelles ASEM (agents spécialisés des écoles maternelles - Mmes Bachmar et Cousserans) et le retour de congé maternité de Mme Warren, enseignante d'anglais.

3.2 Structure et effectifs

L'école compte toujours 18 classes, mais sa structure est légèrement modifiée :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre de classes	1	1	2	2	3	3	3	3

Une classe de CM2 a été fermée (fin du cylindrage à 3 classes par niveau, entamé il y a plusieurs années), fermeture compensée par l'ouverture d'une PS. Du fait d'un moindre nombre de demandes d'inscriptions en CP, il a été décidé de passer d'une structure « 1 GS + 3 CP » à « 2 GS + 2 CP ». La classe de PS et les deux classes de CP sont bien remplies. C'est en GS qu'il reste cette année des places vacantes.

L'école compte cette année 476 élèves, avec une trentaine de places vacantes au 5 Novembre. La proportion de nouveaux élèves est plus élevée que les années précédentes (25% en 2019-2020 contre 21% en 2018-2019 et 18% en 2017-2018), à la fois pour des raisons structurelles (ouverture de deux classes de maternelle uniquement alimentées par de nouveaux élèves) et pour des raisons conjoncturelles (plus de départs liés au Brexit, compensés par l'arrivée de nouveaux élèves). La campagne de communication de l'établissement et les journées portes ouvertes ont permis de compenser les départs. Cet effort se poursuit cette année avec la participation du Lycée au salon des écoles indépendantes, et avec l'organisation de plusieurs matinées portes ouvertes dans les 4 écoles primaires ainsi qu'au secondaire, journées auxquelles l'APL apporte son concours. La proportion d'élèves binationaux et étrangers-tiers est également à la hausse.

3.3 Suivi des élèves

Evaluations de CP et CE1 : Tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales de début d'année. Les parents seront informés des résultats lors des rencontres parents-enseignants du 13 décembre. Il s'agit d'évaluations diagnostiques, aidant au suivi individualisé et à l'aide personnalisée. Les évaluations de CE1 portent sur plusieurs compétences identiques à celles évaluées chez les mêmes élèves en CP, mais avec des exercices plus complexes, et de nouvelles compétences sont également évaluées.

Nouveau livret scolaire en élémentaire : Un nouveau livret scolaire est mis en place cette année en élémentaire : le livret scolaire unique. Il remplacera l'ancien livret qui listait toutes les compétences, évaluées grâce à une échelle de niveau de maîtrise chiffrée 1-2-3-4. Le nouveau livret présentera pour chaque domaine d'enseignement (Langage oral / Etude de la langue / Nombre et calcul / Langue vivante / EPS...), les éléments du programme travaillés durant la période (objectifs de connaissances, compétences, attitudes). L'enseignant indiquera alors si l'élève a atteint les objectifs dans chaque domaine, selon une échelle de 4 niveaux de maîtrise des objectifs :

Objectifs d'apprentissage	non atteints	L'élève mobilise <u>peu</u> de "connaissances-capacités-attitudes" étudiées au cours de la période : → il réalise <u>peu ou partiellement</u> les tâches ou seulement <u>avec une aide soutenue</u>
	partiellement atteints	L'élève mobilise <u>les principales</u> "connaissances-capacités-attitudes" étudiées au cours de la période : → il réalise <u>parfois correctement, parfois partiellement</u> les tâches
	atteints	L'élève mobilise <u>l'ensemble</u> des "connaissances-capacités-attitudes" étudiées au cours de la période : → Il réalise <u>avec justesse et efficacité</u> les tâches
	dépassés	L'élève mobilise <u>l'ensemble</u> des "connaissances-capacités-attitudes" étudiées au cours de la période : → Il réalise <u>des tâches au-delà des attendus de son niveau de classe, de manière exceptionnelle</u>

Le but recherché est de permettre une lecture plus aisée par les familles, grâce à la description des éléments du programme travaillé dans chaque domaine, grâce aussi à des commentaires individualisés sur les réussites et les besoins des élèves par domaine, lorsque l'enseignant jugera utile d'apporter un commentaire et/ou des conseils. Le livret sera accessible sur le site du Lycée, sur la plateforme Livreal. La version papier ne sera plus distribuée, pour des raisons écologiques. Les parents demandent combien de temps les livrets resteront accessibles en ligne. M. Corbet vérifiera ce point, il conseille fortement néanmoins, par prudence, de systématiquement télécharger et conserver une copie.

3.4 Actions et Projets pédagogiques en cours

Voyage scolaire

L'organisation d'un voyage scolaire repose sur le volontariat de l'enseignant. Il s'agit en effet d'un véritable Projet pédagogique de classe, induisant une préparation en amont et une exploitation au retour du voyage. L'enseignant qui accompagne la classe ne peut être que le titulaire de la classe ; on ne peut envisager qu'un autre enseignant prenne sa place le temps du séjour. Cette année, trois classes partent en voyage scolaire au Pays de Galles pour un Projet centré sur l'EPS : CM2A, CM2B, CM1B.

M. Corbet et Mme Moss, enseignante de CM2C rappellent que, cette année, la classe de CM2C participera, quant à elle, à de nombreux projets de classe, certes sans nuitées, mais très porteurs en termes éducatifs et pédagogiques : semaine dédiée à des visites et découvertes de la ville de Londres, visite du London Eye, organisation du Téléthon, création d'une Webradio, etc.

Les parents élus informent de la frustration et du sentiment d'iniquité exprimés à la fois par des élèves et des parents de CM2C mais également, voire notoirement, de parents de CM1, car une partie des élèves ne bénéficiera pas d'un temps passé hors du milieu familial, comme c'est le cas des élèves partant en voyage scolaire.

M. Corbet rappelle qu'il n'est jamais arrivé dans le passé que toutes les classes d'un même niveau partent en voyage scolaire. Si bien sûr il y avait la possibilité de faire partir l'an prochain trois classes de CM2 ou trois classes de CM1 avec des enseignants volontaires, priorité serait donnée à cette option. Les trois classes qui partent sont d'une part celles dont les enseignants avaient le projet de partir, d'autre part, la classe de CM1B, car lorsqu'il est apparu en début d'année scolaire qu'il fallait une 3e classe, seule l'enseignante de CM1B s'est portée volontaire.

Enfin, M. Devillard informe qu'une trentaine de voyage sont organisés chaque année dans l'établissement et que les disparités entre élèves sur ce point sont plus que monnaie courante à l'instar de tous les établissements dont il a eu la charge.

Projet d'école

M. Corbet informe que parmi les axes du projet d'établissement qui sont développés à l'école, deux d'entre eux seront plus particulièrement mis en avant cette année :

- **Préserver l'écologie** : l'école poursuivra cette année l'effort d'éducation au développement durable, démarré l'an passé dans le cadre du Projet E3D de l'établissement (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Le thème retenu l'an passé sur les déchets avait donné lieu à de nombreuses activités et interventions dans les classes, et à une participation active des classes à la *Semaine de la Terre*. Le thème retenu cette année est « l'eau » : de nombreuses activités seront conduites dans les classes ou en dehors de l'école pour sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation de cette ressource et l'école participera de nouveau à la « Semaine de la Terre » en avril prochain. Un parent demande si les enfants de l'école sont sensibilisés au gâchis à la cantine ; M. Corbet informe qu'un travail d'éducation en ce sens est mené en classe, que des panneaux à la cantine leur rappellent qu'ils peuvent demander la quantité de nourriture qu'ils souhaitent et que de nombreux affichages sont présents dans le réfectoire pour les sensibiliser à cette question.
- **Valoriser le plurilinguisme** : L'école organisera un temps fort prochainement sur ce thème : la semaine des Lycées français du monde sera consacrée aux langues parlées dans notre école (semaine du 18 au 22/11), avec des actions dans toutes les classes : accueil des parents venant présenter leur langue et leur pays, contes traditionnels racontés dans plusieurs langues, visite du quartier à la recherche des langues qui y sont présentes, illustration d'expressions imagées dans différentes langues, activités autour des alphabets, des onomatopées, de la numération orale, ou encore des emprunts linguistiques en français, en anglais et dans les autres langues parlées dans la classe.

Autres projets en cours :

- **Parcours sportif** : Des intervenants encadrent pour des cycles de 8 semaines les activités suivantes : Natation en GS et CP, Arts martiaux vietnamiens (*Viet Vo Dao*) en CE1-CE2, Escrime en CM2 ; Les traditionnelles Rencontres athlétisme avec les autres écoles françaises de Londres ont eu lieu récemment pour les CM2, elles auront lieu en juin pour les CE2 et les CM1. D'autres pratiques sportives sont bien sûr conduites toute l'année par les enseignants.
- **Participation à des concours** : De nombreuses classes sont inscrites à des concours de lecture (les Incorruptibles), de mathématiques (Calcul@tice, Mathématiques sans frontières...), d'informatique (Castor informatique), et aux Défis scientifiques de l'Inspection du 1^{er} degré ZENOS.
- **Parcours culturel** : Les prochains temps forts dans le domaine culturel sont d'une part la participation de nombreuses classes au festival de littérature de jeunesse *South Ken Kids Festival* organisé par l'Institut français, et d'autre part les spectacles de chant choral organisés au mois de décembre. Toutes les classes assisteront également à un spectacle de Noël. Deux classes de l'école (CE2A et CM1C) participeront cette année au Projet Cadogan, grand projet impliquant environ 300 élèves du Lycée, primaire et secondaire confondus. De nombreuses sorties scolaires ont également lieu tout au long de l'année.
- **Parcours citoyen** : les élections des délégués de classe de CM2 ont eu lieu récemment ; l'Education routière reprendra avec les intervenants du *Borough (School travel plan)* ; plusieurs journées caritatives sont programmées à l'école en novembre-décembre (Téléthon, *Children in need*, Bazar de Noël).
- **Projets de classe** : Parmi les nombreux projets, M. Corbet signale un projet de Webradio (CM2C), et le projet de création d'une carte imaginaire dans le cadre de la Nuit des Idées (CM1B).

3.5 Enseignement de l'anglais (et question de l'APL relative à l'anglais)

Mme Maraviglia se joint à M. Corbet pour souhaiter la bienvenue dans l'équipe à Miss Sally Wong – qui remplace Mme Bezoari pendant son année sabbatique – et à Miss Mahro Ghobadi – qui a remplacé Miss Warren pendant son congé maternité avant les vacances et qui complétera son temps partiel à partir de cette semaine.

Mme Maraviglia annonce les dates des tests de CM2 :

- le test d'entrée en Section Internationale aura lieu le samedi 14 mars 2020 à l'école primaire de South Kensington ; pour ce test et pour la présentation des deux parcours linguistiques possibles en 6^{ème}, une réunion d'information des parents a lieu immédiatement après ce Conseil d'école. Une attention particulière sera apportée à l'homogénéité entre les différentes écoles participantes quant à la préparation des élèves au test d'entrée.
- le test de tous les élèves de CM2 (niveau A1/A2 pour le groupe de "*beginner and intermediate*" – niveau B1/B2 pour le groupe "*advanced and fluent*") se déroulera du mardi 21 au jeudi 23 avril, dans chacune des écoles.

Les parents expriment leur satisfaction de la création d'une 4^e classe de 6^{ème} section internationale, qui permet d'offrir 120 places au lieu de 90 jusqu'à maintenant.

Mme Maraviglia informe sur l'action caritative "*Children in Need*" à laquelle participera l'école durant la semaine du 25 novembre, au cours de laquelle les élèves pourront faire des dons, sous forme de menue monnaie, dans une tirelire qu'ils trouveront dans chaque classe. Pour marquer l'événement, les élèves seront encouragés à venir habillés d'une unique et même couleur le vendredi 29 novembre.

Question relative à l'enseignement de l'anglais

M. Corbet rappelle que 2 heures supplémentaires sont accordées aux écoles françaises à l'étranger pour augmenter le nombre d'heures d'enseignement de la langue du pays d'accueil. A l'école de South Kensington, les élèves peuvent ainsi bénéficier de 3 heures d'enseignement de la langue anglaise, et de 1 heure de DNL à partir du CE1.

Une augmentation d'une heure d'anglais pour chaque classe impliquerait la création d'un poste complet d'enseignant d'anglais, ce que l'établissement n'est pas en mesure de financer actuellement. Cette heure supplémentaire ne pourrait être qu'une heure de DNL (discipline du programme français enseigné en anglais) afin de garantir le taux horaire d'enseignement par discipline.

Ce n'est qu'en CE1 que les élèves sont regroupés selon leur niveau de compétence de lecture, car l'objectif majeur du CE1 est l'apprentissage de la lecture.

Concernant le développement de groupes "*Extended writing*" à d'autres niveaux de classe, Mme Maraviglia explique que dès cette année, ce type de groupes de compétence est développé en CE2 et CM1. Pendant quelques semaines, les élèves ayant des facilités dans une compétence linguistique spécifique telle que "*writing*" ou "*reading comprehension*" ou encore "*oral production*", seront réunis pour un travail en plus petit groupe, au même horaire que le groupe de soutien aux élèves ; le groupe de compétence, le groupe classe et le groupe de soutien travailleront la même compétence en même temps, mais en groupes plus réduits. Après quelques semaines, un nouveau groupe sera créé pour travailler une autre compétence. Tous les élèves n'iront pas en groupe de compétence, mais tous bénéficieront d'un groupe réduit une fois par semaine.

Concernant la demande d'ateliers en anglais, M. Corbet indique qu'il en existe déjà cette année, mais que ce ne sont pas les ateliers les plus remplis. Néanmoins, l'association « Loisirs à l'école » va s'efforcer d'étoffer son offre d'ateliers en anglais.

3.6 Formation continue des personnels

M. Corbet informe que cette année, 17 Personnels partiront en stage de formation continue : 16 enseignants, dont 4 enseignantes d'anglais, et 1 non-enseignant. Il s'agit de stages AEF à destination des personnels des Lycée Français de la Zone d'Europe du Nord-Ouest (ZENOS), organisés sur une durée de 2 ou 3 jours, souvent au

Lycée Charles de Gaulle. Les enseignants sont systématiquement remplacés. Les formations choisies portent sur le numérique (2 stagiaires), la Pédagogie générale (neurosciences / pratiques en maternelle... – 7 stagiaires), la Didactique des disciplines (6 stagiaires) et les élèves à besoins particuliers (2 stagiaires).

4. Questions diverses

Question sur la diversité des activités périscolaires

M. Corbet rappelle le contexte des changements survenus pour les ateliers périscolaires : l'école a appris l'an passé que la législation britannique obligeait toute association encadrant des activités périscolaires pendant plus de 2 heures, à détenir un N° d'identification délivré par l'OFSTED. L'obtention d'un tel N° nécessiterait plusieurs mois de démarche administrative. « Loisirs à l'école » mais également « Wix Loisirs » à l'école de Wix, qui sont les associations ayant passé une convention avec le Lycée pour gérer les activités périscolaires, ont donc dû réduire les horaires des ateliers du mercredi qui sont passés de 13h00-16h00 à 13h00-15h00. A l'école Marie d'Orliac et à l'école André Malraux, l'offre périscolaire n'a jamais dépassé 2 heures le mercredi après-midi, et les associations gérant le périscolaire n'étaient donc pas contraintes. A l'école de South Kensington, cela a eu pour conséquence de modifier l'organisation des ateliers de « Loisirs à l'école » le mercredi après-midi : au lieu de 2 ateliers d'1h30 les années précédentes, il y a dorénavant 1 atelier de 2h00.

De fait, l'offre a donc diminué en durée. Mais elle n'a pas diminué en diversité d'ateliers, qui est identique à l'an passé. L'offre reste très voisine de celle de Marie d'Orliac le mercredi après-midi. Elle est cependant inférieure en semaine. M. Corbet a transmis la question de l'APL à « Loisirs à l'école », qui s'engage à diversifier son offre à partir du 2^{ème} trimestre, avec de nouveaux ateliers de théâtre, informatique, danse, mots-croisés en anglais, Yoga et chant en anglais... La question de l'habilitation OFSTED pour une augmentation en durée des activités du mercredi sera étudiée par « Loisirs à l'école ». M. Devillard informe que la relation entre l'établissement et « Loisirs à l'école » est régie par une convention, mais que c'est l'association qui est seule apte à répondre aux questions relatives à la diversification des ateliers, au recours éventuel à des intervenants extérieurs, à l'habilitation OFSTED. M. Corbet invitera la présidente de « Loisirs à l'école » au prochain Conseil d'école.

Question sur la liaison GS-CP

M. Corbet informe que l'équipe enseignante mène des projets sur le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, qui est un important changement pour les enfants, dans le cadre de la liaison GS-CP. L'objectif est de favoriser la continuité des apprentissages et d'éviter les ruptures. L'école a notamment mis en place des décloisonnements et des temps forts en commun. Le besoin d'un effort supplémentaire sur cette question est apparu en concertation l'an passé, et l'équipe pédagogique a entamé une réflexion sur la progressivité des apprentissages ; ce travail se poursuivra dès le prochain Conseil de cycle.